AUTORISATION DE REPRODUCTION ET DE REPRESENTATION DE L'IMAGE D'UNE PERSONNE/D'UN BIEN

		gné(es) (n e <u>utorité par</u>			<u>des deux</u>	<u>parents (</u>	quand les	s deux par	<u>ents sont</u>
deme	urant								,
autori	se(ons) à t	titre gracie	JX						
								2245 Malak aimelirema	
	Utiliser	l'image	de	mon	(notre)	enfant	mineur	(nom,	prénom)
					,	né(e) le	·		
	à					•••	et	demeuran	t à
									····;
En conséquence de quoi, j'autorise (nous autorisons) la société Bayard Presse à fixer, reproduire et communiquer au public, par extrait ou en totalité, dans le monde entier, les photographies prises dans le cadre de la présente pour le(s) usage(s) suivant(s) : - publication dans le magazine J'aime lire Max n°326 daté février 2026 illustrant la rubrique Fabrikamax « Animal masqué, ohé ohé ».									
- diffusion numérique par tous procédés de communication en ligne sur tous réseaux filaires et non filaires, et notamment sur le site Internet J'aimeliremax.com									
photog	graphies s et photogra	usceptible	de por ets de	ter attei la prése	nte à la vie ente dans t	e privée ou cout suppo	ι à la répu	une exploit station, et d' ctère pornog	utiliser les
•		orisation e civil actue		ible pou	ır un an et	reste vala	able en ca	as de chanç	jement de
Fait à					, le .			20)25.

signature (<u>des deux parents quand les deux sont titulaires de l'autorité parentale</u>) précédée de la mention «Bon pour accord »